



Compte rendu de la réunion d'informations

1) Au quotidien

Il est important que votre enfant soit ponctuel afin de bien commencer la journée.

La scolarité est obligatoire, en cas d'absence il faut fournir un motif sur papier séparé (pas dans le journal de classe svp) à partir du 5^{ème} jour d'absence un certificat médical vous sera demandé.

La piscine a lieu tous les 15 jours et est obligatoire.

2) Travail et évaluations

Chaque semaine les enfants recevront un dossier de devoirs à rendre pour le lundi suivant. (il n'y a plus wazzou)

Les évaluations sont hebdomadaires et sont annoncées en début de semaine dans le journal de classe.

Des remédiations sont prévues à raison de deux fois par semaine et seront réparties en fonction des besoins des enfants.

3) Les collations

Les collations collectives auront lieu le lundi et le vendredi (un calendrier suivra).

L'école reste attentive à l'environnement et vous demande de privilégier une gourde à des berlingots ainsi que moins d'emballages.

4) Contact :

Il est toujours possible de me contacter via le journal de classe ou par mail :

sabinesantacreu531@hotmail.com

5) La garderie

Elle est accessible pour les enfants dont les 2 parents travaillent.

Elle se termine à 18h , est important de prévenir en cas de retard ou d'imprévu au 0485,17,40,33 au plus tard à 17h50.

